

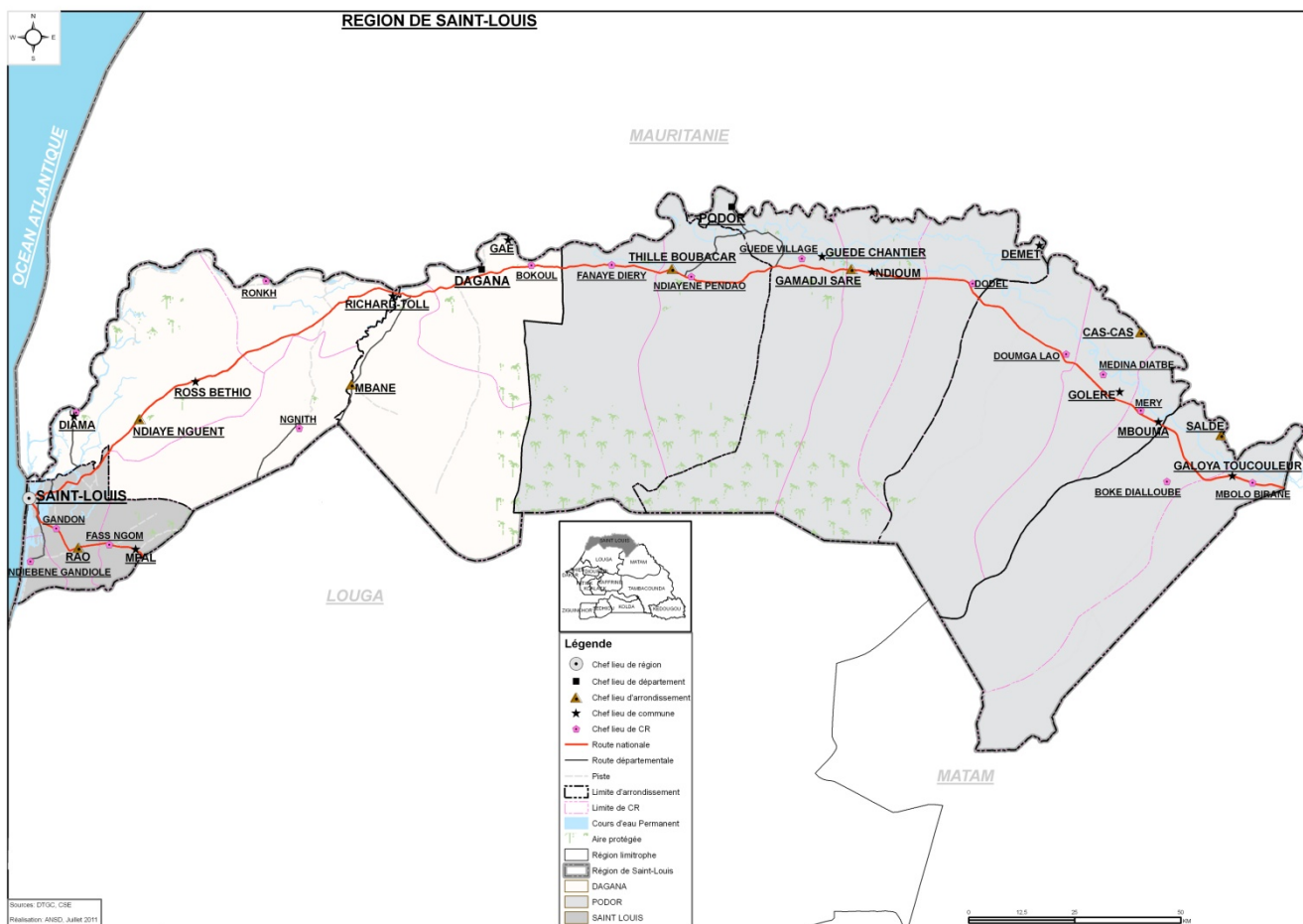


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2012**

Juin 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef de Service Régional	Khalifa MBAYE
Assistant Chef de Service Régional	Djibril DOUMBOUYA
Agent d'appui	Adji Maimouna FALL
Agent de saisie	Adjaratou GAYE
Stagiaire	Ahmadou LY
Stagiaire	Elisa BENGELIUM
Stagiaire	Racky BALDE

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant

Dakar .B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone : (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn

Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ou

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis, quartier SUD, ex-locaux de l'OMVS, BP 46

Tél : (221) 33 961 14 09

XIV. EAUX, ENERGIE ET ASSAINISSEMENT

Introduction

Dans le processus d'un développement économique et social durable, l'accès à l'eau potable constitue un enjeu majeur et vital. Ainsi pour le gouvernement du Sénégal, l'accès des populations à l'eau potable est devenu un besoin de haute priorité. C'est pourquoi depuis 2004 le Sénégal a défini des objectifs et des stratégies pour relever le défi de fournir d'une part de l'eau potable à chaque citoyen à l'horizon 2015 et d'autre part de donner un assainissement adéquat à toute la population. Pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'Etat du Sénégal a établi un plan d'investissement technique et financier ambitieux dans le cadre du PEPAM. C'est ce qui explique les réelles avancées obtenues dans ce domaine et qui traduit la volonté et la vision stratégique du gouvernement exprimées dans la Lettre de Politique Sectorielle Eau. La région de Saint Louis bénéficie d'un potentiel de ressources en eau relativement important, tant en ce qui concerne les eaux de surface que les eaux souterraines. Les conditions naturelles se prêtent alors pour la mise en œuvre d'un important programme hydraulique.

Le secteur énergétique du Sénégal fait face à des défis majeurs : fort taux de dépendance énergétique de l'économie vis-à-vis des importations de produits pétroliers, facture pétrolière trop lourde (plus de 46 % du revenu des exportations), ressources en biomasse qui s'amenuisent, absence de ressources fossiles économiquement exploitables et d'un taux d'électrification rurale encore trop faible. L'offre de services énergétiques doit être planifiée à tous les niveaux: local, régional et national. Cela pour renforcer l'accès durable des populations aux services énergétiques, en particulier l'électricité et les combustibles de cuisson, et pour permettre à l'État et aux collectivités locales de contribuer à l'atteinte des OMD.

XV.1 Hydraulique

Situation de l'accès en eau dans la région se résume ainsi :

- 71 forages motorisés
- 21 forages raccordés au réseau SENELEC
- 38 forages équipés de système solaire;
- 32 stations de potabilisation raccordées au réseau SENELEC
- 1 station de potabilisation à l'éolienne
- 1 station de potabilisation équipée d'un groupe électrogène
- 2 stations de potabilisation équipées de système solaire

XV.1.1 Hydraulique urbaine

L'approvisionnement en eau au Sénégal est assuré par la SDE. En 2012, la SDE dénombre 35757 abonnés soit une hausse importante de 7,79% comparée à celle des années précédentes. Les abonnés de la SDE sont majoritairement du département de Saint-Louis qui représente 72% des abonnés de la région. Le département de Dagana et de Podor représentent respectivement 21% et 7% des abonnés.

Tableau 52 : Répartition du nombre d'abonnés de la SDE en 2012

Département	Désignations	2012	Pourcentage
Saint-Louis	Saint-Louis Escale	22574	63,1%
	Mpal	3187	8,9%
Dagana	Dagana	2143	6,0%
	Richard-Toll	4479	12,5%
	Rosso Sénégal	904	2,5%
Podor	Podor	1313	3,6%
	Ndioum	1157	3,2%
Total		35757	100,00%

Source : SDE

❖ Evolution des abonnés de la SDE

En 2012, la SDE a connu une augmentation de 7,79% de plus que l'année dernière de ses nombres d'abonnés et atteint ainsi son plus fort taux de croissance des sept dernières années. Avec un taux de croissance annuelle respective de 18,06% et 12,34%, les communes de Ndioum et de Mpal ont le plus fort taux de croissance. La commune de Podor détient le plus faible taux (1,70%).

Tableau 53 : Evolution du nombre d'abonnés de la SDE

Désignations	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2011/2012 (%)
Saint-Louis Escale	19 401	19890	20325	20865	21524	21075	22574	7,11
Richard-Toll	3 657	3917	4130	4205	4343	4183	4479	7,08
Dagana	1 541	1656	1802	1884	1940	1966	2143	9,00
Podor	1 286	1324	1371	1365	1368	1291	1313	1,70
Ndioum	766	805	876	916	924	980	1157	18,06
Rosso Sénégal	676	769	805	845	886	841	904	7,49
Mpal	1 812	2074	2250	2402	2573	2837	3187	12,34
Total	29 139	30 435	31 559	32 482	33558	33173	35757	
Taux accr. (%)	4,5	4,45	3,69	2,92	3,31	-1,15	7,79	

Source : SDE

❖ La consommation

La consommation en eau dans la région de Saint-Louis a connu une hausse de 6,22 % entre 2011 et 2012 passant ainsi de 6218 milles mètres cubes à 6605 milles mètres cubes. Cette hausse est constatée dans toute l'ensemble des communes mais à des degrés différents. Les croissances les plus fortes sont enregistrées dans la commune de Ndioum (15,43%), Mpal (13,03%) et Richard-Toll (6,69%).

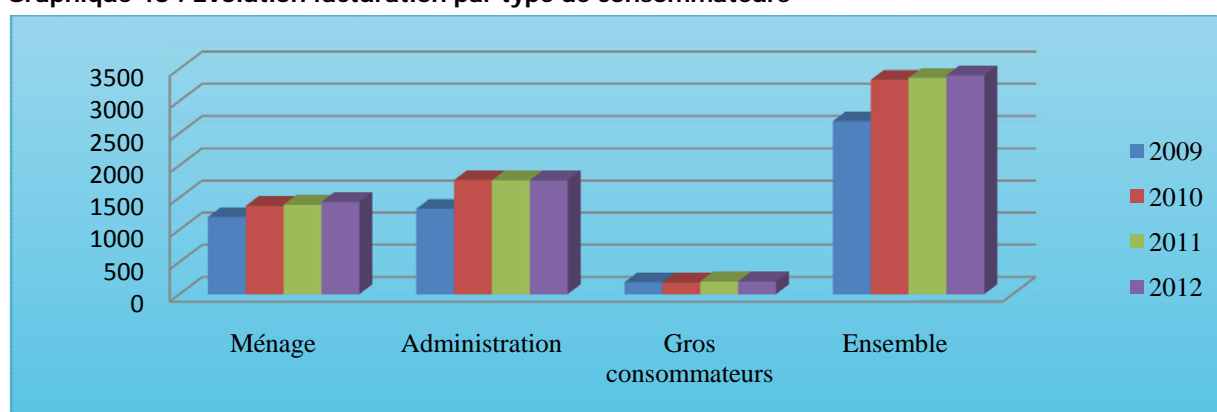
Tableau 54 : Evolution de la consommation 2006 –2012 (unité 1000m3)

Désignations	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2011/2012 (%)
Saint-Louis	3 523	3690	4036	3952	4156	4253	4474	5,20
Escale								
Richard-Toll	488	519	538	578	613	643	686	6,69
Dagana	206	215	225	257	275	286	302	5,59
Podor	170	174	185	192	203	217	221	1,84
Ndioum	152	154	156	161	174	188	217	15,43
Rosso Sénégal	95	99	109	113	110	109	115	5,50
Mpal	380	417	423	450	493	522	590	13,03
Total	5 014	5 268	5 672	5 703	6024	6218	6605	6,22
Taux accr. (%)	3,7	5,1	7,7	0,5	5,32	3,22	6,22	

Source : SDE

La facturation par type de consommateur montre la part importante de l'administration sur la consommation d'eau dans la région. Ainsi l'administration a payé 52% du montant des facturations perçues par la SDE, les ménages 42% et les gros consommateurs 6%. La commune de Saint-Louis regroupe les plus grands consommateurs avec $\frac{3}{4}$ de la consommation totale de la région.

Graphique 43 : Evolution facturation par type de consommateurs



Source : SDE

On note encore une dispersion assez visible dans la distribution du taux d'accès à l'eau potable en fonction des communautés rurales. Les efforts de rééquilibrages doivent être maintenus. En résumé la situation sur l'accès à l'eau potable en 2011 de la région s'établit ainsi :

- On note toutefois une légère dispersion dans la distribution de ce taux par zone géoGraphique et par mode d'approvisionnement à l'eau potable.
- Les taux relevés sont certes très élevés ; le département de Dagana apparaît comme étant la zone la moins bien lotie mais 10 points ont été gagné en 2011.
- 3.6 points gagnés pour le département de Podor
- Pour le département de Saint Louis aucun changement majeur n'a été noté.

Tableau 55 : Taux d'accès par AEP

DEPARTEMENT	Accès Global		Accès par AEP	
	2010	2011	2010	2011
DAGANA	64,40	74,5%	53,1%	63,8%
PODOR	89,50	95,4%	82,5%	86,1%
SAINT LOUIS	88,20	88,3%	84,0%	83,3%
TOTAL REGION ST. LOUIS	81,00	90,1%	73,0%	80,9%

Source : SRH

XV.2 Energie

❖ Situation énergétique de la région

Le développement des activités économiques est tributaire de la disponibilité en quantité et en qualité de l'énergie ainsi que de son accessibilité.

Le secteur énergétique doit fournir des outils facilitant la prise de décision dans le processus de planification. Il s'agit notamment du système d'information énergétique qui produit les bilans énergétiques du pays et d'une mémoire institutionnelle, résultat de la capitalisation des expériences et enseignements devant servir de support et base pour la définition efficace des politiques et stratégies.

La politique énergétique du pays doit ainsi planifier et mettre en œuvre les solutions pour lever ces contraintes au développement.

Tableau 56 : Mode d'éclairage des ménages

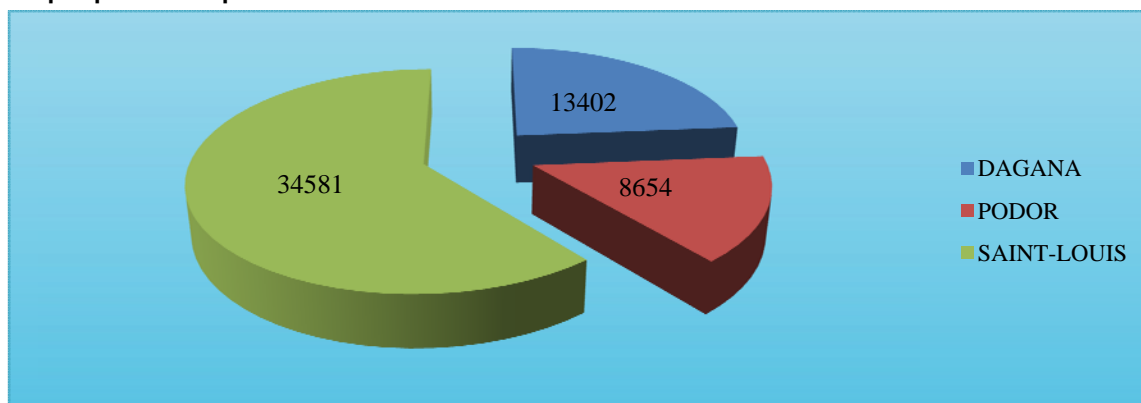
	électricité (SENELEC)	groupe électrogène	solaire	lampe à gaz	lampe tempête	lampe à pétrole artisanale	lampe rechargeable	bougie	bois	autre
Saint-Louis	53,76%	2,20%	1,45%	0,03%	1,42%	0,45%	20,64%	1,51%	0,47%	18,07%

Source : ESPS 2010-2011

La Société Nationale d'Electricité (SENELEC) compte 56637 abonnés en 2012. Ce nombre a connu une hausse de 4,21% entre 2011 et 2012 passant ainsi de 54349 à 56637. Les abonnés de Richard-Toll se sont accrus de 5,48 enregistrant ainsi la plus forte hausse des nombre d'abonnés dans la région.

On note également que le secteur Saint-Louis et Escales représente plus de 60% des abonnés. Ce secteur couvre également la zone la plus urbaine de la région. Le secteur de Richard-Toll représente 16,22% des abonnés et les secteurs de Dagana, Podor et Ndium ont respectivement 7,44%, 5,54% et 9,74% des abonnés.

Graphique 44 : Répartition des abonnés en 2012



Source : SENELEC

XV.3 Assainissement

XV.3.1 Assainissement urbain

La région de Saint-Louis du fait de sa position géographique et de la nature du sol est une zone à risque d'inondation. En effet, plusieurs communes de la région sont en contact direct avec le fleuve Sénégal ou un de ses affluents. La commune de Saint-Louis reste, cependant une zone à haut risque d'inondation.

L'Office National d'Assainissement du Sénégal dispose d'une antenne régionale à Saint-Louis et participe à la gestion des problèmes d'inondation surtout dans les grandes villes de la région.

En 2012, l'ONAS compte 6 934 branchements à l'égout au niveau de la commune de Saint-Louis, soit une progression de 0,35% par rapport à 2011. Ces branchements sont utilisés pour l'essentiel par les ménages. En effet, le nombre de ménages branchés à l'égout s'établit à 6 859. Cette année le branchement des entreprises a connu la plus forte hausse qui s'explique par l'installation de nouvelle entreprise et la réfection des anciens égouts.

Tableau 57 : Evolution des branchements à l'égout dans la commune de Saint-Louis de 2004 à 2010

Désignation	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Acc. (%)
Ménages	3 681	3 781	4 149	4 747	5 461	5 811	5 830	6838	6859	0,31%
Services Publics	28	30	32	33	33	36	39	40	40	0,00%
Maison de culte	11	12	12	12	13	18	20	23	23	0,00%
Entreprises	12	14	14	18	18	18	18	19	22	15,79%
Ensemble	3 732	3 837	4 207	4 810	5 525	5 883	5 907	6910	6934	0,35%
Taux acc. An (%)		3%	10%	14%	15%	6%	0,4%	16,98%	0,35%	

Source : Agence Régionale ONAS

En 2012, on note une faible hausse du nombre de branchement d'égout comparée à 2011 où on a 1011 nouveaux branchements. Le nombre de branchements à l'égout des quartiers de la commune sont passés de 3149 en 2011 à 3173 en 2012, correspondant à 24 branchements supplémentaires répartis ainsi :

- 2 branchements dans le Nord
- 6 branchements au Sud
- 2 branchements au Ndar-Toute
- 6 branchements au Balacoss
- 4 branchements à Diamaguène
- 3 branchements à Léona HLM Eaux claires Diaminar.

Tableau 58 : Evolution des branchements à l'égout par quartier de 2004 à 2012

Désignations	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Taux acc. (%)
Ndar-Toute	9	12	35	41	67	81	81	81	83	2,47%
Nord	21	31	47	59	74	92	97	98	100	2,04%
Sud	14	21	23	30	40	42	44	44	50	13,64%
Sor Nord (Diawling-Corniche)	10	22	60	88	127	171	176	180	180	0,00%
Balacoss	23	39	74	94	134	158	158	158	164	3,80%
Diamaguène	11	42	115	441	739	836	838	839	843	0,48%
Léona HLM	16	33	101	303	496	649	654	657	660	0,46%
Eaux claires diaminar	2	10	22							
Darou	0	0	0	0	0		0	1000	1000	0,00%
Ndiolofène cité Niakh	5	6	65	67	79	85	88	90	90	0,00%
Autres quartiers							2			
Ensemble	111	216	542	1123	1756	2114	2138	3147	3170	0,76%
Nombre de branchements supplémentaires		105	326	581	633	358	24	1011	23	

Source : Agence Régionale ONAS

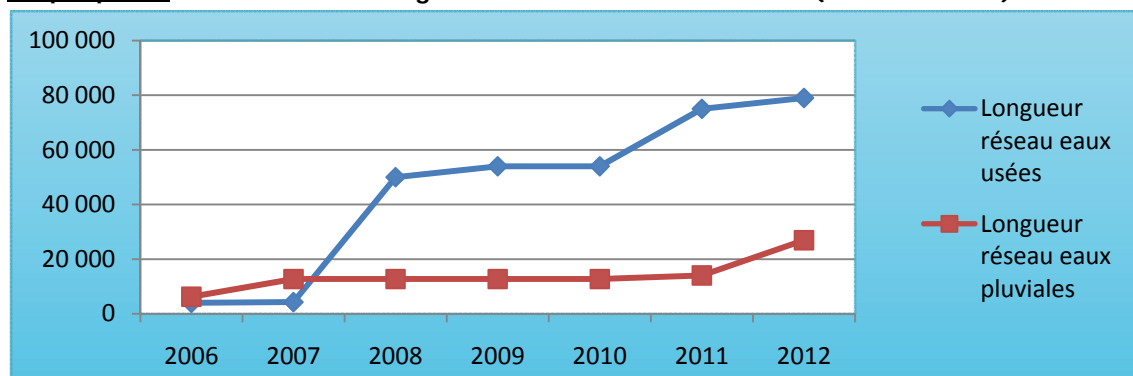
L'ONAS de Saint-Louis a à sa charge un vaste réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales. Le réseau d'eaux usées qui était que de 50 000 mètres de longueur en 2008 est estimé à 79 000 mètre en 2012 et le réseau pluvial vaste de 26893 mètres en 2012 s'est accru pour cette même période de 112%. Le quartier de Darou qui n'était pas connecté au réseau de branchement à l'égout, bénéficie de 07 Km de réseau et 1000 branchements avec le projet de PAUDA/SL.

Tableau 59 : Evolution de la longueur du réseau de 2006 à 2012 (unité en mètre)

Désignations	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Longueur réseau eaux usées	4 000	4 270	50 000	54 000	54 000	75 000	79 000
Longueur réseau eaux pluviales	6226	12 700	12 700	12 700	12 700	14 000	26 893

Source : Agence Régionale ONAS

Graphique 45 : Evolution de la longueur du réseau de 2006 à 2012 (unité en mètre)



Source : Agence Régionale ONAS

XV.3.2 L'assainissement rural

L'assainissement rural constitue toujours le maillon faible dans le secteur. Sur la base des résultats de l'enquête démographique et de santé nationale EDS-MICS sur la période 2010-2011, le taux d'accès des ménages ruraux à l'assainissement s'établit à 34,3% contre 29,6% en fin décembre 2011.

Selon les données du PEPAM (revue annuelle 2012), en milieu rural le taux de défécation à l'air à Saint Louis est de 35,0% pour 33% de la population disposant toujours de latrines traditionnelles (donc inadéquats et inadaptés). Cette situation constitue un risque majeur avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir en termes de détérioration de l'environnement, du cadre de vie et de la santé de la population avec la persistance des maladies diarrhéiques, hydriques, dermiques, etc.).

Ces résultats expliquent en partie que l'assainissement rural n'est jusqu'à présent pas considéré, à un niveau satisfaisant, comme un secteur prioritaire dans les investissements.

Des efforts de réalisations sont néanmoins en cours avec l'Etat du Sénégal à travers le PEPAM IDA pour plus de 8000 ouvrages d'assainissement individuels (latrines VIP) dans les ménages et 27 Blocs sanitaires au niveau des écoles. A ces réalisations s'accompagne un programme de sensibilisation des populations sur l'hygiène et l'assainissement.

Aux réalisations du PEPAM s'ajoutent celles du Fastrack, du PEQT2, des collectivités locales au niveau des écoles avec la construction de blocs sanitaires dans le cadre de la coopération décentralisée. Ces réalisations et activités de sensibilisation pourront contribuer fortement à l'amélioration du taux d'accès pour l'atteinte des OMD mais aussi au cadre de vie et à la santé des populations.

Il faut rappeler que l'objectif pour l'assainissement en milieu rural est de 63% en 2015 alors que le taux d'accès est estimé à 34,5 % en 2012.

Malgré tous ces efforts, les OMD ne pourraient certainement pas être atteints pour l'assainissement en milieu rural compte tenu du gap à résorber (29 points) en deux ans.

XV.3.3 Recommandations

Pour une meilleure prise en compte de l'assainissement rural il faut une mise en place:

- D'importants programmes et projets de réalisations de paquets d'ouvrages individuels adaptés au niveau des ménages.
- De projets de réalisations d'ouvrages collectifs adaptés au niveau des établissements publics
- De stratégies efficaces de sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement
- D'outils efficace de collecte prenant en compte l'ensemble des réalisations d'ouvrages d'assainissement pour une meilleure maîtrise des données sur l'accès en milieu rural.
- Et d'un processus permettant d'intégrer l'assainissement dans tous les projets d'approvisionnement en eau.

Conclusion

L'accès à l'eau, l'énergie et à l'assainissement constitue un élément majeur et vital pour la population. Cependant des efforts doivent être encore consentis pour une plus grande disposition d'eau potable et d'énergie notamment dans le milieu rural. En ce qui concerne l'assainissement rural, l'Etat doit mettre en place des programmes et projets de réalisation de paquets d'ouvrages individuels adaptés au niveau des ménages ;